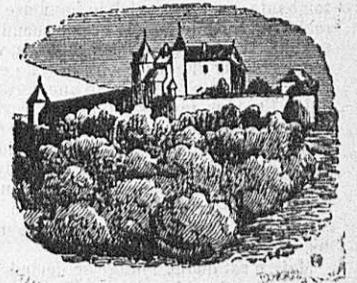




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE ROMONT: BULLE arr. 9⁰⁸ 11⁵⁵ (d. j. f. 14³²) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 10⁰¹ (10¹⁷) 13¹² 17⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Capton de Fribourg	20 cts.
Suisse	» 25 »
Etranger	» 30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	» 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. Suisse de publicité (Soc. Catholique, 1^{er} étage).

Petite Revue.

ETRANGER

France. — Le ministre Herriot. — Une sourde colère semble peu à peu se faire jour et prendre corps parmi les Français patriotes. Presque tous les journaux fulminent contre un Parlement qui ne vaut à la France que déboires, désillusion et mépris.

A l'heure où se posent tant de graves problèmes préoccupant ceux qui ont souci de l'avenir de la nation, il est inconcevable que les jeux scéniques d'une politique mesquine et inconséquente continuent à dérouler leur film cinématographique aux yeux d'un peuple éfaré de se voir conduit à l'abîme comme des moutons à la boucherie. On se prend à souhaiter à la France républicaine un nouveau "Tigre" qui muselle une bonne fois les rhéteurs détestables auxquels le peuple français jette vainement à la figure la cinglante apostrophe de Mirabeau: "Quoi! la banqueroute est à nos portes! et vous discutez!!"

Le ministre Briand-Caillaux préparait un beau et bon travail. Mal lui en prit d'avoir voulu toucher à la plaie. Sitôt que le fantôme des "pleins pouvoirs" eut fait son apparition, la démagogie, monstre aux têtes innombrables et difformes, s'est déclarée offensée et l'alarme fut donnée à ses farouches adeptes par M. Herriot. Et, pour avoir attenté aux libertés d'un parlementarisme anarchisant, ceux qui voulaient sauver la nation tombèrent. Herriot, l'homme de Moscou, fut chargé de succéder à ses victimes. L'Echo de Paris, le Gaulois et d'autres importants quotidiens français constatent que l'accession du pouvoir de M. Herriot est un défi à la nation!

Du Capitole à la Roche Tarpéienne. — Le cabinet Herriot a démissionné. — La France ne veut plus d'un Herriot, pas plus que d'un Blum ou d'un Painlevé. Les sentiments du grand public à l'égard du "Maire de Lyon" ne laissent guère de doutes au sujet du sort du Cabinet qu'il venait de former.

L'ordre du jour comportant la question de confiance a été rehaussé par 290 voix, soit celles des indépendants de droite, les groupes de l'entente républicaine démocratique, de la gauche républicaine démocratique, des républicains de gauche de la gauche indépendante, ainsi qu'une trentaine de socialistes, une dizaine de radicaux-socialistes et le groupe communiste.

Si l'on fait abstraction des communistes, au nombre de 28, la majorité qui s'est prononcée contre le gouvernement Herriot est encore de vingt-cinq voix.

Il ne restait plus rien à faire à M. Herriot qu'à présenter la démission du Cabinet à M. Doumergue, président de la République. C'est ce qui fut fait et accepté.

M. Poincaré, mandé par M. Doumergue, est arrivé à minuit à l'Élysée.

M. Poincaré a accepté de former le cabinet.

SUISSE

Encore la question du Tessin. — On sait que M. Motta a prononcé, l'autre jour, dans son canton d'origine, un discours où il fit allusion à la regrettable campagne de presse relative à la soi-disant germanisation du Tessin.

La Tribuna de Rome est irritée de constater que l'immixtion de l'Italie dans les affaires du Tessin soit regardée comme un abus. Elle prétend que les faits et gestes qui se déroulent à 2 heures de Milan, sur un territoire géographique italien et dont la frontière consiste simplement en une ligne de poteaux douaniers, ne peuvent lui demeurer indifférents. Le journal romain entend s'arroger le droit absolu de contrôler toute modification éventuelle de l'italianité du Tessin.

Ces dispositions en disent long sur les sentiments qui règnent dans certains milieux romains au sujet de ce canton Suisse et du respect qu'on y entretient des libertés des petits États.

Le ton adopté par ces auteurs de haïnes et

ces utopistes défenseurs d'un nationalisme destructeur est inadmissible.

Jamais la Suisse n'admettra une ingérence quelconque d'un Etat étranger dans n'importe quelle affaire et sur n'importe quel point de son territoire.

La Fête du 1^{er} Août.

Un appel du président de la Confédération.

« Un pour tous, tous pour un! » Chaque année, le 1^{er} août, nous répétons cette promesse solennelle. Mais nous ne le faisons pas par des mots seulement; nous y ajoutons les actes. Nous pensons aux déshérités, enfants disgraciés du sort, auxquels nous unit la devise nationale. C'est à eux qu'est destinée l'obole de la Suisse recueillie sous le signe du 1^{er} août.

Cette année, les dons seront attribués aux mères nécessiteuses. « Mère », mot magique, frappe partout aux cours des Confédérés! Qui pourrait les ouvrir si tu ne le pouvais pas? Tu leur parles d'amour maternel, le plus excellent des biens qui aient été départis aux hommes. De l'amour maternel, source première de la bonté, de l'esprit de sacrifice, du pardon!

Vous tous qui avez le bonheur de posséder ou d'avoir possédé une mère dévouée, pensez à elle le 1^{er} août et songez qu'il y a dans notre pays quantités de mères aux prises avec la détresse. Elles aussi voudraient faire don de ce bienfait qu'est l'amour maternel; mais le besoin tarit la source. Et c'est ainsi que se dessèche tout ce que cette source éveillerait de bon chez les enfants, les fils et les filles du pays. Leur détresse est notre détresse; elle est la détresse nationale.

Tous pour un! Pensez-y!

H. HEBERLIN.

Président de la Confédération.

En faveur du monopole du blé

Le Comité d'action national en faveur de l'article constitutionnel sur l'approvisionnement en blé nous prie de publier l'appel suivant qui a rallié les signatures de 190 personnalités de tous les cantons.

Au peuple suisse!

Chers concitoyens!

Le Conseil fédéral a fixé au 5 décembre prochain le vote populaire sur l'article constitutionnel concernant l'approvisionnement du pays en blé. Le moment est donc venu pour le comité de propagande, formé sans distinction de couleurs politiques, de se présenter au peuple, après que les adversaires du projet l'ont déjà fait, il y a plusieurs semaines, par des appels généraux et locaux.

Nous invitons donc les partisans de l'article constitutionnel, à quelques professions et à quelques régions qu'ils appartiennent, à engager une lutte énergique pour en assurer le succès, le 5 décembre prochain.

Il serait prématuré d'entrer dans les détails du projet; l'occasion nous en sera donnée plus tard. Qu'il nous soit toutefois permis de relever ici quelques points essentiels. Pendant les périodes calmes comme pendant les époques troublées.

L'approvisionnement en blé

sera toujours le principal souci d'un Etat bien organisé. Chaque pays cherche, dans la mesure du possible, à s'affranchir de la dépendance étrangère; mais la Suisse a des raisons particulières de poursuivre ce but. Plus que tout autre nation, elle est tributaire de l'étranger quant aux céréales panifiables; sans port de mer, elle se trouve dans un état d'infériorité manifeste pour importer les produits dont elle a besoin. Aussi serait-ce folie que d'abandonner à la libre concurrence le soin d'approvisionner notre pays en blé. Dans ce domaine, le peuple suisse ne saurait oublier la grande leçon de la guerre.

La situation de notre pays en ce qui concerne l'approvisionnement en grain est très spéciale; c'est donc notre devoir de recourir, pour la solution de cette question vitale, à des mesures appropriées. Nous devons tout d'abord entretenir des réserves de blé suffisantes et, en même temps, encourager dans la mesure du possible la production indigène. Tel est le double but de l'article constitutionnel, qui est le fruit d'une entente

réalisée entre producteurs et consommateurs, après de nombreuses expériences et de laborieuses discussions.

Toutes les grandes institutions nationales qui font aujourd'hui notre fierté ont été créées dans l'intérêt du peuple, grâce à l'esprit de sacrifice et de concorde dont ont fait preuve les différents éléments de la population. Même si le projet des Chambres fédérales devait, sur l'un ou l'autre point, prêter le flanc à quelque objection — aucune œuvre humaine n'est absolument parfaite — il n'en n'est pas moins vrai que la critique ne pourra que s'incliner devant le fait que pour la première fois les représentants de tous les partis et de toutes les catégories sociales se donnent la main pour mener à chef une œuvre économique de la plus haute importance.

Le projet des Chambres n'apporte rien qui n'ait déjà été éprouvé,

mais confirme, tout en lui donnant une base plus populaire, l'état de choses institué durant la guerre par des mesures dont les adversaires du projet reconnaissent encore aujourd'hui l'opportunité.

En faisant sanctionner ces mesures par le peuple, nos autorités veulent se décharger d'une partie de leurs responsabilités et donner aux groupements intéressés l'occasion de faire valoir leurs revendications.

Chers confédérés!

Nous nous bornons à mentionner aujourd'hui ces principes fondamentaux; nous vous prions de les méditer sans parti pris et sans vous laisser influencer par de grands mots et par des assertions dont l'innanité apparaitra plus clairement encore au cours de la campagne. Pour notre part, nous nous efforcerons de maintenir la lutte à un niveau élevé, ainsi qu'il convient dans une question aussi importante du point de vue national.

Que le 5 décembre soit un jour heureux pour notre pays!

Le Comité d'action national en faveur de l'approvisionnement en blé:

suivent 190 signatures, dont voici celles concernant le canton de Fribourg:

Boschung Fr., conseiller national, Uebersdorf; Cailler Alex., conseiller national, Broc; Perrier Ernest, Dr., conseiller national, Fribourg; Savoy E., Dr., conseiller aux Etats, Fribourg; Torche Fernand, conseiller national, Estavayer; Weck Bernard, conseiller aux Etats, Fribourg.

A propos de vivisection.

Nous avons publié, dans notre numéro du 9 juillet 1926 un article signé E. O. contre la vivisection. Nous venons de recevoir, à ce sujet, la réponse ci-dessous que nous publions in-extenso, dans le but de permettre aux deux opinions divergentes de défendre leur point de vue.

Nous admettons volontiers que des services signalés ont été rendus et peuvent encore être rendus par le système de la vivisection, mais nous avons l'impression formelle que des abus ont été commis à tel point que des protestations justifiées s'élèvent contre le système et nous sommes de l'avis des sommités médicales qui prétendent admettre la vivisection uniquement lorsque les autres procédés de la médecine se sont révélés tout-à-fait insuffisants.

(Réd.)

Berne, le 14 juillet 1926.

Monsieur le Rédacteur, J'ai lu avec intérêt dans La Gruyère du 9 juillet

l'article signé E. O. sur la vivisection. Je m'étonne pourtant beaucoup de voir que l'auteur de ces lignes a eu soin de ne point écrire que c'est nous qui sommes les premiers à bénéficier des résultats de la vivisection. Il est évident que beaucoup d'animaux seront sacrifiés lors de ces patientes et longues recherches, mais celles-ci une fois couronnées de succès seront appelées à sauver la vie à beaucoup de personnes.

En 1880, Pasteur et le Docteur Roux entreprirent, après beaucoup d'hésitations, de déposer, dans les centres nerveux d'un chien, la substance du cerveau d'un animal enragé. De nombreuses et différentes expériences délicates suivirent celle-ci. Enfin, grâce à la vivisection, Pasteur trouva le vaccin contre la rage et le 6 juillet 1885 il l'appliqua pour la première fois, avec succès au jeune Meister mordu par un chien enragé.

Depuis lors, la mortalité des mordus qui était en France de 50% descend à 0,35%. Au moyen de recherches analogues, après 12 ans de travail, on trouve le vaccin Calmette-Guérin pour la vaccination antituberculeuse des nourrissons.

Nous refusons une conscience aux animaux d'un ordre inférieur. Qu'on coupe en deux un lombric, ces deux parties vont se débattre convulsivement. Disons-nous alors qu'elles souffrent toutes les deux, ou bien ce qui paraît plus logique, que nous nous trouvons en présence d'une violente réaction réflexe? Aux animaux d'un rang moyen dans la hiérarchie zoologique, nous accorderons déjà une possibilité de souffrir, mais extrêmement vague, qui va en se précisant chez les animaux de l'ordre supérieur pour devenir enfin complètement développée chez l'homme.

C'est alors que la question se posera: y a-t-il conscience, donc douleur ou simple mouvement réflexe quand un chien erie parce qu'on lui marche sur la patte? Question troublante au fond, mais devant laquelle un médecin ne s'arrêtera pas lorsqu'il s'agira au prix de la vie de quelques animaux de découvrir un remède pouvant sauver une vie humaine.

Grâce au traitement actuel de la diphtérie (traitement découvert avec le concours de la vivisection), combien de douleurs supprimées et que de souffrances épargnées aux mères éplorées au chevet de leur fils unique atteint de cette terrible maladie!

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations bien distinguées.

A. Sermoud.

Au Petit-Mont.

Avec leurs grands sommets, leurs glaciers éternelles, Par un beau jour d'été, que les Alpes [sont belles!]

Ah! la joie intense et inexprimable que ressentait le "petit Savoyard" revenant au pied de ses chères montagnes que l'altitude recouvre d'une hermine éternelle, que de sites de nos Alpes gruyériennes ne la font-ils pas jaillir de tous ceux qui sont en intense communion avec les merveilles de la nature!

Il est un coin perdu où l'homme respire tranquille, loin des bruits de la plaine, où le tintement argentin des cloches qui se balancent au beffroi de nos églises n'arrive même point et où l'âme qui s'enlise dans la terre à terre des jours soucieux et l'accaparement de la matière s'épanouit librement et s'ouvre aux larges horizons bleus et purs des poussières d'or, en bas! J'ai nommé le "Petit Mont".

Le vallon que bordent d'un côté les massifs rocheux des Gastlosen et de l'autre les pentes gazonnées des ramifications de la Hochmatt offre aux touristes amateurs de pittoresque et de poésie une scène incomparable et digne de tenter le pinceau des artistes. Si Virgile avait connu ces riants coteaux parsemés de bosquets et d'ombages qui s'étagent jusqu'au pied immédiat de ces pointes pyramidales, il les aurait choisis certainement pour être le paradis où Tityre, dans les "Bucoliques", partageait ses jours entre l'adoration de la nature, l'amour ensoleillé, la muse et la lyre, tant le soleil y revêt de chatoyantes nuances et les brises de paresseuses caresses!

Le soir, quand l'ombre descend le flanc des pâturages et que les cimes se colorent comme des primes de cristaux sous les derniers rayons de l'astre prêt à disparaître, que seuls le bruit des sonnaillies et les "youtssées" de l'armailli qui vont se répercutant quatre ou cinq fois dans les couches ou contre les parois de rochers, troublent l'imposant silence de la nuit

tombante, on sent un calme immense, inexprimable en aucune langue et par aucun tableau, envahir votre être, se saisir de vous, vous posséder comme une force surnaturelle et irrésistible: quelque chose comme une vertu de l'au-delà! Et, plus tard, sous le toit rustique du chalet, alors que, sur le lit de foin, déjà vos paupières s'abaissent, vous vous endormez au chant discret et harmonieux d'une lyre dont les cordes ne sont autre que le murmure de la brise et des eaux et le son lointain des clochettes qui s'insistent dans le plus ravissant des concerts!

Mais, c'est quand l'orage se déchaîne que le moment est le plus solennel. Les nuages s'avancent rapidement, venant de la trouée de Bellegarde. Il se fait sombre. C'est le soir. Les éclats de la foudre se rapprochent, puissants et majestueux. Bientôt, c'est un roulement ininterrompu que les rochers se renvoient entre eux avec celui des torrents dont l'écume baveuse cache le roulis des cailloux et des boues. Au chalet, alors, on se rassemble près du foyer, où un grand feu jette vers la cheminée ses flammes multicolores. Ah! qu'il fait bon, à ce rude soleil, déplier son journal, en fumant sa pipe, tandis qu'au-dessus de vous frémissent les éléments déchainés. Cette jouissance est tempérée seulement par la crainte de sentir, perdu dans l'obscurité, quelque touriste surpris par la soudaineté de l'orage.

Quand on arrive au sommet du col qui relie le Petit-Mont au Gros-Mont, à la "Gueyre" ou au "Prael", le coup d'œil est féérique. Au premier plan, c'est la chaîne sauvage des Mortheys, puis, plus loin, les mille chaînons qui relient nos préléps au massif des Diablerets et, tout au fond, un coin du bleu Léman et les montagnes de la Savoie. Du côté du levant, se dressent les trois *Pucelles*, que le pied de l'homme a réussi à violer, *Savigny*, la reine des Gastlosen, *Ruth*, où l'on accède par des pentes semi gazonnées, semi rocheuses et qui, vers son sommet, réserve au touriste la surprise de son fameux "canapé" (nombre d'entre eux s'y étendent, attendant les amis que la fièvre du vertige attire vers les cimes tentatrices), le *Capucin*, immobile et à l'air doux et bon comme un Père, *Ameliet*, la *Birrenfluh*, dont les flancs abrupts furent témoins de maints accidents, les *Sattelspitzen* et, pour finir, les dents pointues et perpendiculaires des *Gastlosen*, que le fameux alpiniste fribourgeois Girard réussit à gravir toutes l'une après l'autre.

N'est-ce pas, comme décor, sous la tenture du ciel azuré, le plus beau cadre qu'un artiste puisse rêver? Mettez en plus le calme et la liberté de la vie alpestre, la pureté de l'air embaumé par l'arôme des plantes et des sapins, l'oubli total et complet des choses d'embas et vous aurez le secret du bonheur que l'on goûte, à 1.500 m. d'altitude, dans le sauvage et pittoresque Petit-Mont. P.

NOUVELLES SUISSES

Un cadavre d'enfant tous les quinze jours. — Le Bureau fédéral de statistique a établi que, de 1911 à 1922, 382 enfants ont trouvé la mort dans des fosses à purin, cela fait un accident tous les quinze jours. L'autre jour encore, à Schattingen (Uri), un garçonnet d'un an et demi, fils de M. Menzik, agriculteur, disparu depuis une semaine, a été retrouvé dans la fosse à purin.

La funèbre série continuera, par l'effet d'une inconcevable insouciance; il serait pourtant si simple d'enclore les fosses à purin. A la dernière exposition d'agriculture, à Berne, il y avait un modèle de clôture parfait et à bon marché. On ne sait si le fabricant a reçu beaucoup de commandes.

Aussi, commence-t-on à se demander s'il ne faudra pas en venir à des mesures de police pour faire supprimer les pièges tendus de tous côtés, dans nos campagnes, aux petits enfants.

SAINT-GALL. — Une femme se noie avec ses deux enfants. — Par suite de divergences de famille, une jeune femme du Toggenbourg s'est jetée dans le lac avec ses deux enfants. Jusqu'à présent, seul le corps d'un des enfants (3 ans et demi) a été retrouvé.

SOLEURE. — Pour les Inondés. — La collecte organisée par le Conseil d'Etat de Soleure pour les inondés a produit dans la ville de Soleure 36.000 fr. et à Olten 34.000 fr.

FRIBOURG

Fête cantonale de gymnastique, Romont. — Les concours commenceront samedi, 24 juillet, à 11 heures et se termineront lundi matin à 10 heures, par la proclamation des résultats et la distribution des prix. Grâce à la générosité publique, le pavillon des prix sera richement pourvu.

Le dimanche à 1 1/2 heure, grand cortège. Le samedi et le dimanche, concert à la cantine, dès 9 heures. Le soir, grand concert de gala. La *Concordia* de Fribourg et l'*Abeille* de Lucens ont bien voulu prêter leur bienveillant appui. Inutile de dire qu'aux programmes figurent les sociétés locales: la *Fanfare* de Romont, le *Cheurmâte* la *Cécilienne* et la *Chorale*. Il y aura également de très intéressantes exhibitions. La décoration de la ville sera des plus

réussies et des plus attrayantes. La direction en a été confiée à M. l'architecte Dumas dont les trouvailles sont toujours originales.

Rappels au public qu'un train spécial, avec arrêt à toutes les stations, circulera le dimanche soir: Romont dép. 23 h. Fribourg arr. 23 h. 43.

La foire de Romont. — La foire de Romont a eu lieu mardi. Les prix de vente du bétail n'ont guère varié.

75 têtes de bétail bovin ont été amenées sur le champ de foire. Les bœufs se vendaient de 800 à 1000 fr.; les vaches de 500 à 800 fr. et les génisses de 300 à 800 fr.; on a compté 5 chevaux, de 500 à 1200 fr.; 10 moutons de 50 à 80 fr.; 2 chèvres, de 40 à 80 fr.; 370 porcs dont les gras se vendaient de 1 fr. 80 à 2 fr. 10 le kg. et les jeunes de 100 à 110 fr. la paire.

132 pièces de bétail ont été expédiées en gare de Romont, dans 20 wagons.

La foire de Châtel-St-Denis. — Bien que favorisée par le beau temps, la dernière foire au bétail de Châtel Saint-Denis fut très peu importante. Il y avait peu de marchands et aussi peu de gros bétail. Les prix ont été stationnaires.

La gare n'a eu à expédier que 6 têtes de gros bétail, 4 porcs et 1 veau.

Il avait été amené sur le champ de foire 4 taureaux, 8 vaches, 5 génisses, 1 veau de boucherie et 64 porcs.

Doctorat en droit. — Les thèses de doctorat suivantes ont été acceptées par la Faculté de droit:

M. Jean Bourgnonecht, de Fribourg: *La responsabilité civile de l'automobiliste dans la loi fédérale sur la circulation des automobiles et des cycles du 10 février 1926 (magna cum laude)*.

M. Roger Bulliard, de Fribourg: *L'organisation du crédit foncier dans le canton de Fribourg (légitime)*.

M. Joseph Descloux, de Romanens: *Les impôts directs périodiques dans le canton de Fribourg (cum laude)*.

GRUYÈRE

† M. Antonin Chollet.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans la majeure partie du tirage de notre dernier numéro, M. Antonin Chollet est mort mardi matin.

C'est une bien sympathique figure qui disparaît de la scène bulloise, et nombre d'entre nous, en passant dans la ruelle de la Promenade, s'étonneront, involontairement, de ne point voir, dans l'encadrement de la porte, la haute et puissante silhouette du père Chollet.

La mort ne connaît point d'égards. Minée depuis quelque temps par un mal sournois et implacable, la robuste constitution de M. Chollet céda le pas, à vue d'œil, aux atteintes de la maladie. Le courageux malade esquissait encore aux amis son ancien sourire, mais il s'y mêlait des rides qui nous faisaient mal au cœur. Il essaya bien de résister, au début, mais, sentant que, malgré les soins assidus des sommités médicales, le mal continuait son œuvre, il dut se résoudre à l'ultime sacrifice.

M. Chollet laisse dans la consternation de nombreux amis, que son affabilité, son cœur d'or et sa probité lui avaient gagnés. Il fut, dans toute sa carrière, un travailleur. Après avoir mis ses bras robustes et sa constitution de fer au service de diverses entreprises de transports, il s'en vint à Bulle où il fut nombre d'années au service de la Brasserie Beauregard. C'est à la suite du bon renom qu'il s'était acquis dans cet emploi qu'il devint le si sympathique ténancier du Café de la Promenade. Le ténancier et le café ne faisaient qu'un, à tel point que l'établissement était mieux connu sous le vocable « Café Chollet ».

Le défunt fut un grand ami du progrès local et surtout de nos sociétés, comme bien on peut le déduire de la longue série des annonces mortuaires. Il fut membre fondateur de la Société des Artilleurs à laquelle il vouait une sollicitude spéciale. Le Corps de Musique, dont il détenait les trophées, était aussi l'objet de sa sympathie. Les sociétés locales éprouvent en sa personne une sérieuse perte.

En politique, M. Chollet défendit toujours les idées libérales-radicales qui lui étaient chères.

Que la famille si cruellement éprouvée par la perte de cet excellent époux et père, veuille bien recevoir ici nos vives condoléances et l'expression de notre profonde sympathie!

Bon voyage. — Oui, bon voyage, amis gymnastes! Nous avons suivi, ces jours derniers, vos derniers exercices d'entraînement, vos ultimes préparations. Affrontez courageusement les divers concours qui vont mettre à l'épreuve et couronner votre travail. Nous le sentons, vous nous reviendrez fiers et glorieux et, comme toujours, après avoir défendu vaillamment les couleurs bulloises.

Partez sans crainte, amis! Les vœux des bullois vous accompagnent.

Les médecins fribourgeois à Gruyères. — L'Association des médecins fribourgeois a tenu, dimanche dernier, son assemblée trimestrielle dans le bourg coquet de Gruyères, sous la présidence de M. le Dr Clément.

Une trentaine de participants avaient répondu à l'appel et se réunissaient, après la séance de travail, sur l'admirable terrasse de la *Fleur de Lys* où, dans le décor fastueux de nos alpes et par un temps idéalement pur, les hôtes d'un jour firent honneur à l'excellent menu servi par le maître de céans.

M. le Dr Remy, de Bulle, qui vient de fêter, à 76 ans, ses cinquante années de pratique médicale, reçut de vives félicitations de ses collègues et les hommages officiels du Corps médical fribourgeois.

Nos établissements hospitaliers. — Le rapport sur la gestion de l'Hôpital de district vient de paraître. Il renferme, comme d'habitude, d'utiles et intéressants renseignements. Le prologue rappelle la petite fête intime dans laquelle le comité offrit à M. le Dr Perroulaz et à M. le Dr Clément, pour leurs 40 et 25 ans de service ininterrompu et dévoué dans l'établissement, un modeste souvenir.

Le capital de l'établissement, qui ascende à fr. 302.732,08, n'a pas varié durant l'exercice écoulé. Les legs et donations pour 1925 se chiffrent par fr. 4.215; les contributions et collectes, par fr. 4.186,10.

L'établissement a soigné durant l'année écoulée 422 malades. Sont sortis guéris 244, améliorés 52, morts 37.

Concernant le « Fonds Sallin », le compte de « Profits et Pertes » accuse un bénéfice de fr. 303,25, ce qui porte le capital à fr. 13.655,80.

L'Institut Duvillard a hébergé, en 1925, 155 enfants dont 95 de la Gruyère, 44 du reste du canton, 6 des cantons confédérés, 5 Allemands et 5 Italiens. Les legs et donations se montent à fr. 1.785.

Bibliothèque communale. — Le public est informé que la bibliothèque communale sera fermée du 1^{er} août au 1^{er} septembre. Tous les livres en circulation doivent être rentrés pour le 29 juillet. L'amende de 2 fr. prévue au règlement sera rigoureusement appliquée.

Le bibliothécaire communal.

Remerciements. — Le « Comité de Secours aux Sinistrés du Jura du 12 juin » vient d'adresser au Corps de Musique de la Ville une aimable lettre de remerciements pour son envoi de fr. 471,60, produit de la quête organisée à l'occasion du concert en faveur des sinistrés du Jura.

Un beau concert. — Les musiciens bullois sont rentrés plus qu'enchantés, mercredi soir, du régal artistique inexprimable dont ils eurent l'heur de jouir à l'occasion du Concert de la *Garde Républicaine* à Vevey. Vraiment, pour qui cultive quelque peu l'art merveilleux qu'est la musique, des manifestations de cette envergure parlent un langage plein d'enseignements. Et l'on rentre chez soi avec une compréhension tout autre de ce qu'est la tâche d'un musicien.

La vaste salle du Casino du rivage était comble, les couloirs submergés. Le programme entier était fort beau. Certains numéros, « Triana », « Dionysiaques », « L'apprenti sorcier » recueillirent des applaudissements frénétiques. Le « Cantique Suisse » et la « Marseillaise » qui encadrèrent ce superbe concert furent écoutés debout par la foule émue.

Il eût été à désirer seulement que pas un de nos musiciens ne manquât cette occasion unique d'apprécier l'idéal de la musique. Il est possible que la *Garde Républicaine* nous revienne à l'occasion de la prochaine fête des Vignerons, en août 1927.

Il y a 50 ans. — C'est le 20 juillet 1876, nous dit l'*Indépendant*, que le feu a détruit une centaine de maisons à Albeuve. Trois immeubles seulement furent épargnés.

Le 18 juillet 1876, le feu avait également détruit tout un quartier du village de Nant, dans le Vully.

Apprenez à nager. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* publie, sous ce titre, certaines réflexions fort judicieuses et une statistique significative sur les suites qu'entraîne l'ignorance de la natation en Suisse.

Ce journal constate qu'en Suisse, d'après les statistiques officielles, les noyades arrivent au second rang dans la liste des accidents mortels, soit immédiatement après les chutes (chutes d'arbre, de toit, d'échafaudage, de montagne, etc.). Dans notre petit pays, 270 à 290 personnes perdent annuellement la vie par suite de noyade. De 1901 à 1920, 6142 cas de mort par immersion ont été officiellement constatés. Le pis est que la plupart des victimes sont des jeunes gens qui auraient pu être grandement utiles à leur pays.

Le correspondant du journal zurichois demande avec raison que des mesures énergiques soient prises pour remédier à la situation. Il faut que notre jeunesse ap-

prenne à nager. L'apprentissage n'est certes pas bien difficile.

Nous partageons pleinement le point de vue du journal zurichois. La nage est un sport sain et utile. Nul ne peut se piquer n'avoir jamais à tirer parti de cette connaissance. Il est très certain que dans la majeure partie des cas de noyade la mort est due au fait que la personne ne savait pas nager.

La ville de Bulle possède actuellement sa piscine qui facilite grandement l'apprentissage de la nage. Nous estimons que cet apprentissage devrait figurer, chez nous, dans le programme de gymnastique, aux cours supérieurs.

Une gentille fête à Cerniat. — Le coquet village sis sur les bords escarpés de la Jagne était en fête mercredi. C'est qu'une foule émue, encadrée de différentes personnalités ecclésiastiques et civiles, était réunie pour recevoir le nouveau pasteur de la paroisse, M. l'abbé Vaucher.

La cérémonie, simple et touchante, augure bien du ministère que le jeune prêtre va entreprendre dans la paroisse de Cerniat.

Accident. — Une auto vient de provoquer un accident à Sales (Gruyère).

Les enfants de M. Léon Plancherel jouaient devant le domicile de leurs parents lorsque, au moment où deux des enfants traversaient la route, une "auto" surgit. A cause des lacets de la route, les petits n'avaient ni vu arriver la rapide machine, ni entendu le signal avertisseur.

L'aîné s'en tire à peu de mal. Le second âgé de 12 ans, a failli être broyé. Renversé, il doit la vie sauve à un mouvement instinctif et providentiel qui l'éloigna des roues du lourd véhicule.

En course. — Le Corps de Musique de Bulle va, à son tour, faire sa promenade bisannuelle sur les rives pittoresques du lac des Quatre-Cantons et aboutir dans la gracieuse et intéressante ville de Lucerne.

L'aller est prévu par Thoun-Interlaken-Brünig-Stans-Lucerne. Le soir, un concert public sera donné par le Corps. Dimanche matin, le bateau emportera les excursionnistes jusqu'au Grütli, berceau de la Suisse, puis le retour s'effectuera par Berne.

Nos musiciens vont se mettre en route, demain matin à 4 h. 1/4, sur les autocars des C. E. G.

Nous souhaitons à notre cher Corps de Musique belle et bonne promenade.

Apiculture. — Les apiculteurs du district se sont réunis, dimanche, au Paquier. Il y eut visite de rucher et conférence de M. Gapany, curé de Vuippens.

Le prix du miel 1926 a été fixé à: fr. 5; 4,75; 4,50, suivant la qualité.

Foire de Bulle. — Bien que la foire de juillet soit tombée entre les périodes des grands travaux agricoles et qu'un temps au-perbe l'ait favorisée, elle fut de minime importance, pour ce qui concerne le gros bétail. C'est que ce dernier, en majeure partie, est sur l'alpe et dans les plus hauts pâturages.

Les 24 têtes de bovidés qui se trouvaient sur le champ de foire ont trouvé, en partie seulement, des acquéreurs pour la boucherie. Encore faut-il dire que, à part 2 taureaux, ces pièces de bétail ne présentaient guère de choix. Les veaux, au nombre de 41, n'ont presque pas varié de prix.

La place du marché aux pores, par contre, était bien fournie: 336 porcelets ont été amenés sur la place. Ils se sont assez rapidement vendus; la légère baisse semble pourtant se dessiner. Les prix, suivant l'âge et la qualité, oscillent entre 100 et 125 francs la paire.

Les cerises, plutôt rares, se sont vendues relativement cher. Vers la fin du marché, elles atteignaient 1 fr. 20 le kilo.

Le Closeau.

Qui a dit que... l'amour a cent visages? C'est bien ce que le *Closeau* va démontrer cette semaine à son public en passant à son écran un grand film italo-français, drama poignant et éternellement vrai, qui s'intitule *Les Visages de l'Amour*, et où M^{me} Soava Gallone personnifie, avec un beau talent, l'héroïne visée par tant de formes souvent dénaturées de ce sentiment qui mène le monde: amour triomphant, amour humilié, amour menteur, amour fidèle, amour volage, amour qui rit, amour qui pleure, jeune amour, amour sénile.

De fait, *Les Visages de l'Amour* est une transposition à notre époque d'une Adrienne Lecouvreur, comédienne moderne déclamant la grande scène de Phédre... « de ces femmes hardies

Qui goûtant dans le crime une tranquille paix, Ont su faire un front qui ne rougit jamais. »

De beaux intérieurs, dans lesquels M. Alex. Bernard évolue avec aisance dans le rôle de Michonnet et donne la réplique à M^{me} Soava Gallone se font un plaisir pour les yeux.

Mon Homme. — C'est sous ce titre que le public aura le plaisir de retrouver au *Cinéma Lux* ses artistes préférés: Pola Negri et Charles de Rochefort. Cette histoire réaliste est un des chefs-d'œuvre de l'année. Elle conduit les spectateurs dans les milieux les plus disparates de la société; depuis les somptueux appartements des princes aux taudis des apaches parisiens.

Une auto-roulotte à Bulle. — Les curieux peuvent voir, aujourd'hui, au marché couvert, une roulotte automobile conçue par M. Dulaurens, agent de la mai-

son d'accessoires automobiles *Técalémit*, de Paris.

Cette roulotte moderne est tout simplement une merveille. L'intérieur présente tout le confort désirable. Il est divisé en deux pièces aménagées de façon à tirer parti de chaque petit coin et meublées de tout ce qu'il faut dans un intérieur cosy.

Ce mode de transport est l'idéal pour les amateurs de grand « camping » et d'absolue indépendance au cours des voyages de plaisir. Il présente de gros avantages à ceux qui sont appelés à voyager continuellement.

M. Dulaurens, qui utilise sa machine depuis 4 ans, a visité la France, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Italie. Il fait actuellement une tournée en Suisse.

Dernière heure.

M. Poincaré à l'œuvre. — M. Poincaré, ardemment soutenu par l'opinion publique, travaille avec succès à la formation d'un ministère de large concentration. Il est bien près d'atteindre le résultat que chacun lui souhaite.

Voici quelques noms qui sont d'ores et déjà acquis au prochain ministère: Poincaré: Finances et Présidence; Briand, Barthou, Albert Sarraut. D'autres notabilités seront appelées à prêter leur concours. Les noms qu'on vient de lire augurent bien du travail que l'on est en droit d'attendre d'un gouvernement sainement constitué.

— La Chambre des députés s'est donnée pour président M. Raoul Péret.

FAITS DIVERS

L'affreux martyre d'une fillette de huit ans.

Ces temps derniers, des habitants de la banlieue de Saint-Nazaire (France) signalaient à l'attention de la police les mauvais traitements dont était victime une fillette de 8 ans, la petite Reine Lematelot. Ils avaient vu, à plusieurs reprises, cette pauvre petite attachée à un poteau, presque nue, et frappée à coups redoublés de manche de fouet. D'autres fois, c'était avec la lanterne. Puis on la frappait à coups de pied et de poing. Les bourreaux de Reine n'étaient autre que sa mère, sa grande sœur Albertine, 24 ans, et un individu vivant avec elle, Jean Buttafaco, 50 ans, manoeuvre. L'enfant hurlait de douleur sous les coups, criant « grâce ».

La femme Lematelot, sa fille Albertine et Buttafaco ont comparu devant le tribunal correctionnel, et les témoins ont donné du martyre de l'enfant des détails à faire frémir. N'était-elle pas contrainte jusqu'à chercher sa nourriture dans les ordures ménagères!

A l'audience, ces trois bourreaux n'ont témoigné d'aucun repentir et ont été condamnés: Albertine et Buttafaco à six mois de prison, la mère à 4 mois.

L'enfant leur a été enlevée.

SOCIÉTÉS LOCALES

C. A. S. — Course à Folléran, le dimanche 25 juillet. — Réunion vendredi soir au local.

Réception Société de Gymnastique. — Les Sociétés locales sont convoquées à cet effet pour le lundi soir 26 juillet, à 19 h. 45, place de la Gare avec drapeau et insignes. (Décision assemblée du 21 juillet 1926). *Le Comité.*

Les changes du 23 juillet.

PARIS:	11.50	—	11.60
LONDRES:	25.12	—	25.12 1/2
BERLIN:	122.95	—	123. —
MILAN:	16.70	—	16.75
BRUXELLES:	11.80	—	11.85
VIENNE:	72.95	—	73.05

Je me trouve sain et sauf

depuis que je bois ce surrogat de café-mélange moka. Quand il arrive que je n'ai pas de ce café et suis obligé d'en boire d'autre, je ne m'en trouve pas bien. Je continuerai à recommander le surrogat de café-mélange Virgo ailleurs.



Mme G., à W.

Prix en mag.: VIRGO 1.50, SYKOS 0.50. Nago, Olten.

Le Ski-Club „Alpina“

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Antonin CHOLLET

père de Monsieur Henri CHOLLET, membre actif. L'ensevelissement a eu lieu ce matin.

Madame Veuve Antonin CHOLLET, à Bulle; Monsieur et Madame Fernand CHOLLET et leur fils, à Genève; Monsieur Henri CHOLLET, à Bulle; Monsieur et Madame Jules CHOLLET et familles, à Maulles; Madame et Monsieur Joseph CHIFFELLE, à Bulle; Madame Veuve DING, à Estavayer et toutes les familles parentes et alliées ont le regret de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antonin CHOLLET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent onobé à leur affection, le 20 juillet 1926, à l'âge de 60 ans, après une longue et pénible maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, ce matin, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Chorale de Bulle

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Antonin CHOLLET

son dévoué membre passif.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, ce matin vendredi.

La Société de Gymnastique de Bulle

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Antonin CHOLLET

Membre passif.

L'ensevelissement a eu lieu vendredi 23 juillet, à 10 heures.

Société des Voyageurs de Commerce

Section de Bulle.

Le Comité a le pénible devoir d'informer les membres du décès de

Monsieur Antonin CHOLLET

L'ensevelissement a eu lieu ce matin.

La Société des Artilleurs Fribourgeois

Section de la Gruyère

fait part à ses membres du décès de son collaborateur dévoué

Monsieur Antonin CHOLLET

Membre d'Honneur.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, vendredi 23 courant. *Le Comité.*

Le Corps de Musique de Bulle

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Antonin CHOLLET

Membre passif.

L'enterrement a eu lieu à Bulle, vendredi 23 juillet, à 10 heures.

La SOCIÉTÉ des CAFETIERS

Section de la Gruyère

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Antonin CHOLLET

Café de la Promenade, à Bulle.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, vendredi 23 juillet, à 10 heures. *Le Comité.*

La famille de **Julien DUPASQUIER, à VUADENS**, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné une si grande sympathie dans le grand deuil qui vient de l'éprouver.

CAFÉ du TONNELIER
(Cercle des Arts et Métiers)

Samedi soir dès 8 heures

CONCERT

donné par un excellent Orchestre Unterwalden.

Editeur responsable: Alph. Glasson, Bulle.

Cinéma Lux

Samedi à 8 1/2 — Dimanche 3 h. et 8 1/2

Programme de gala

ACTUALITÉS

Un témoin récalcitrant

Grand comique en 2 parties.

MON HOMME

Grand drame de la vie parisienne très émouvant, très suggestif 7 parties, avec Pola Negri et Charles de Rochefort.

Prochainement: Le roi de la pédale avec BISCOT.

CINÉMA DU CLOSEAU

Samedi à 8 h. 30. Dimanche à 3 h. et 8 h. 30

Un drame intense d'amour et de passion

Les Visages de l'Amour

merveilleusement interprété par SOAVA GALLONE

A. BERNARD et ANGELO FERRARI, 6 actes.

Pages de Roman

Comédie en 2 parties.

Pathé Revue et les Actualités.

BÉNICHON DE Bellegarde et La Villette

Dimanche et lundi 25 et 26 juillet.

BONNE MUSIQUE

Pont en plein air.

Dîners et soupers de bénichon.

Invitation cordiale. Les tenanciers: BUCHS.

Soumission de travaux.

La Société de laiterie de Hauteville met au concours les travaux de terrassement, maçonnerie, béton armé, charpente, couverture et ferblanterie nécessaires à la construction de sa nouvelle fromagerie.

Les maîtres d'état désirant soumissionner peuvent prendre connaissance des plans, de l'avant-métré, et du cahier des charges chez M. Dufey, secrétaire-caissier de la Société à Hauteville, du 26 au 30 juillet.

Les soumissions seront remises sous pli cacheté à M. Dufey jusqu'au 2 août, à 6 h. du soir.

Il ne sera pas payé d'indemnité de déplacement.

Pour la Commission de bâtisse Alph. Andrey, arch. à Fribourg.

JEUNE HOMME

sérieux cherche place d'

apprenti-boulangier

Date à convenir.

S'adres. à Publicitas Bulle.

JEUNE DAME

prendrait à laver à domicile.

S'adresser à PUBLICITAS, Bulle, sous P. 1549 B.

Marché-concours

de taureaux.

Fourniture de foin

La fourniture de 4 à 5000 kg. de foin 1^{re} qualité, à rendre sur place au Marché couvert, est mise en soumission.

Les offres seront à adresser à M. Jules GARIN, à Bulle, jusqu'au 10 août.

A vendre

lit, matelas crin animal, table de nuit, 3 casiers acajou, vitrines pour magasin, 2 pupitres, 1 fenêtre en chêne, chez M^{lle} Marie FRAGNIÈRE, de Jean, GUMEFENS.

A VENDRE

UN POTAGER à trois trous

bouillotte cuivre, état de neuf; une desserte et une table à rallonges.

S'adresser: BUCHER, hôtel de la Gruie, BROC. 1865

Vente juridique.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 24 juillet 1926, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Hubert RA-BOUD, à Grandvillard:

1 jument rouge, 5 chars de campagne, deux harnais pour chevaux, 1 harnais pour bœuf, 15 clochettes, 30 couvertures, 3 chaudières, 3 lits complets, 1 commode bois dur.

Bulle, le 21 juillet 1926.

MISE EN GARDE

Il nous revient que certains négociants laissent croire à leurs clients que le savon en flocons ou en pailettes qu'ils vendent ouvert est du « LUX ouvert ». Nous nous élevons contre cette tromperie propre à égarer le public. Nul n'est autorisé à dénommer un savon — quelle que soit la forme sous laquelle il se présente — « LUX » ou « LUX ouvert », s'il ne s'agit vraiment du produit universellement connu, fabriqué dans notre savonnerie et vendu uniquement en boîtes bleues et rouges, munies de la marque « LUX ».

Nous prendrons les mesures les plus sévères contre tout usage abusif de notre marque déposée « LUX ». Nos ménagères ne seront pas dupes de telles manœuvres; elles refuseront les contrefaçons inférieures pour demander toujours le « LUX », ce savon dont elles ont éprouvé la pureté plus de cent fois en faisant leurs lavages délicats de soieries et de lainages.

Savonnerie Sunlight S. A., Olten.

Abricots du Valais

1^{er} choix Provenance directe Au prix le plus avantageux Prix spéciaux p. livraisons en gros On livre à domicile par camion. Toujours Fruits et légumes frais CHARRIÈRE-BUCHS, Primeurs Grand'rue, Bulle. Téléph. 220

R. PEYRAUD

Médecin-Dentiste SPÉCIALITÉ: DENTIERS à plaque INCASSABLE (Nouveau système patenté et garanti). Prix modérés. BULLE, Place du Tilleul. -- Téléphone 45.

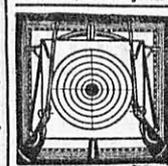
PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 25 Juillet Pharmacie RIME

Vente de propriété.

Jeu de 12 août 1926, à 14 heures, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, sa propriété du MI-LAND comprenant maison d'habitation avec grange et écurie, lumière électrique et eau intarissable, grand et beau terrain, le tout au hameau des Serbaches, commune de La Roche. Les mises auront lieu à l'Hôtel de la Croix-Blanche et les conditions seront lues avant les mises.

BRODARD Albert, feu Xavier.



Stand d'Albeuve 1926

Tir au flobert SAMEDI 31 JUILLET de 14 h. à la nuit. DIMANCHE 1^{er} AOUT de 7 h. à 19 h.

1^{er} prix: 1 fromage, valeur 45 fr.

Cible „Albeuve“ à deux catégories. Consultez le plan de tir. Carabines à disposition. LE COMITÉ.

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN

50

Un soir, au crépuscule, après la bataille d'Alpa, comme Yves Leguen revenait de poursuivre des amazones en déroute, à la tête d'une section seulement, il se trouva tout à coup enveloppé par une multitude d'ennemis, sortis de l'ombre d'un bois proche.

Les marins, surpris de cette contre-attaque, se groupèrent en hâte, formant une sorte de bloc humain hérissé de baïonnettes.

Un combat terrible commença dans le tumulte des clameurs sauvages, des hurlements de douleur des blessés, au milieu de l'obscurité grandissante.

Les baïonnettes frappaient sans relâche dans la chair noire, d'où giclaient des flots de sang fumant.

Mais les lances des Dahoméens faisaient aussi de cruelles blessures, perçaient des flancs et des poitrines françaises, d'où s'exhalait des gémissements d'agonie.

Yves Leguen, au milieu de ses marins, se battait comme un lion.

Il frappait de la main gauche avec la crosse de son revolver déchargé; de l'autre, il sabrait de toute la vigueur de son

bras ses farouches ennemis. Cependant les marins faiblissaient visiblement, écrasés sous le nombre de leurs noirs adversaires.

Ceux qui restaient debout cherchaient maintenant à battre en retraite honorablement, tandis que l'unique clairon du détachement lançait dans l'air l'aspas des sonneries éperdues, vibrantes, destinées à appeler des secours.

Brusquement, Yves Leguen sentit sur son bras gauche une douleur lancinante comme une morsure.

Il eut un instant de défaillance soudaine, ses yeux, devant lesquels passait un brouillard rouge, se fermèrent une seconde; il chancela, prêt à tomber.

Mais enlacé tout à coup par de vigoureuses étreintes, il se sentit entraîné de force.

Il rouvrit les yeux, fit un appel suprême à son énergie, à son courage, roidit tous ses muscles dans un effort désespéré pour essayer de se dégager.

Effort vain; dix bras l'enserraient, paralyaient ses moindres mouvements et lui arrachaient ses armes.

Autour de lui, touchant presque sa face crispée de colère et de douleur, des visages noirs convulsés de fureur ou de joie, grimâçaient horriblement.

Il était prisonnier des Dahoméens, qui l'entraînaient vers leur camp.

Il essaya de jeter un regard en arrière, mais l'obscurité grandissante l'empêcha de rien distinguer.

D'ailleurs, au silence relatif qui peu à peu s'établissait, il comprit que le combat avait cessé par la défaite de ses marins.

Ceux de ses hommes qui avaient pu échapper au désastre de cette surprise s'étaient enfuis sans doute, poursuivis et traqués par les noirs impitoyables.

A partir de ce moment, l'officier comprit que toute résistance serait inutile.

Au surplus, on venait de lui lier les deux bras au dos, avec de fortes lianes, entourant ses poignets.

Il marcha donc crânement, s'efforçant de conserver une attitude calme et digne, dans l'espoir d'imposer à ses ennemis le respect de sa personne.

Après deux heures de marche très pénible dans les ténèbres nocturnes, sur une piste tracée en pleine brousse, il parvint enfin au camp Dahoméen, éclairé par des feux de bois placés de distance en distance.

Sans l'interroger, sans le présenter à aucun chef, on le poussa brutalement dans une sorte de hutte faite de pieux de bambous et fermée d'une porte assez solide, sans autre ouverture.

Devant cette hutte sombre, cinq ou six amazones noires, armées jusqu'aux dents, s'installèrent en qualité de géolières.

Yves Leguen vaincu, épuisé par la fatigue et la douleur causée par sa blessure, se laissa tomber sur le sol, se demandant avec anxiété quel sort lui était réservé.

Un quart d'heure plus tard environ, la porte de sa prison fut ouverte.

Un nègre géant déposa devant lui une

calebasse pleine d'eau, huit ou dix bananes, puis se retira, refermant la porte avec soin.

Le malheureux officier s'écrasa sur le sol et but avec avidité quelques gorgées de l'eau saumâtre dont on l'avait gratifié.

Ensuite, il songea à sa blessure qu'il aurait voulu pouvoir panser.

Mais, pour cela, il lui aurait fallu recouvrer la liberté de ses bras et de ses mains.

Comment parviendrait-il à couper les liens qui meurtrissaient ses poignets?

Plongé dans d'épaisses ténèbres, il lui était impossible de se rendre compte de la construction intérieure de la hutte et, par contre, de trouver un moyen pratique d'user ces liens sur un corps dur quelconque.

Il dut se résigner à demeurer dans le triste état où il se trouvait, sans pouvoir espérer plus longtemps recouvrer l'usage de ses membres endoloris.

Cependant sa blessure le faisait beaucoup souffrir maintenant.

Le sang qui s'en était échappé avait fini par se coaguler peu à peu, en se collant à la manche de sa chemise, et cela lui causait d'irritantes douleurs au moindre mouvement de ses muscles.

Incapable de porter remède à ces souffrances, le malheureux s'allongea de côté sur le sol, et chercha dans le sommeil, ou tout au moins l'immobilité, un apaisement relatif à ses maux.

Mais il demeura longtemps encore veillé, sous l'influence de la surexcitation fiévreuse de son cerveau. (A suivre).



Le cidre de Guin
stimule la digestion.

Demandez les prix à la
Cidrerie de Guin (Fribourg)

Attention!

Si vous êtes sûrs que votre PARATONNERRE fonctionne bien, vous pouvez dormir tranquillement. Mais pour cela faites-le vérifier par **A. BRANDT, serrurier, à Bulle**, qui le mettra en bon état, possédant un appareil merveilleux. — Prix modérés. — 40 ans de pratique. — Installations à neuf.

Maison de **TISSUS et CONFECTIONS**
cherche voyageur
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 1535 B.



Après le turbin une pipée de Miva.
Le tabac mi-fort, d'arôme et très profitable 50gr.35 cts.
En vente chez votre fournisseur **Wiedmer fils S.A.**
Manufacture de tabacs Waseni.E.

IMPRIMERIE ALPHONSE GLASSON

Téléphone 150

Factures
Enveloppes
Têtes de lettres
Memorandums
Circulars
Prospectus
Prix-courants
Actions
Obligations
Programmes
Délégations
Ecriteaux
Affiches
Statuts
Règlements
Catalogues
Brochures
Journaux
Revues
Registres
Etiquettes
Carte de visite
etc., etc.

TRAVAUX EN TOUS GENRES

pour

COMMUNES

SYNDICATS AGRICOLES

SOCIÉTÉS DIVERSES

ADMINISTRATIONS, etc.

Rue de la Sionge

BULLE

Santé, Croissance, Ponte

sont assurés à toutes les **POULES**

par l'aliment concentré **FIBRINA**[®]
Fraicheur et Pureté garanties.

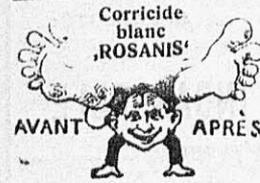
Fabrique de l'Aliment de basse-cour „Fibrina“, A. MARGOT, VEVEY.
Kg. 100 50 25 10 toiles plus
Fr. 42.— 21.50 11.— 5.—

BULLE: Eug. CROTTI, grains.

Enney: Coop. Concordia. Sâles: H. Savary.
Albeuve: Coop. Concordia. Marsens: Mme Tornare, négte.
Broc: Ad. Enderli, négociant. Neirivue: Marcel Vadino.
Châtel-St-Denis: Collard-Savoy. Morlon: Marie Grand, négte.
Epagny: Gaspard Hassler. Vaulruz: Ernest Seydoux, négte.
Grandvillard: Coop. Concordia. M. Bourquenoud,
Gruyères: S. Deschenaux, négte. La Verrerie: Ant. Schmidt.
Maules: Caroline Pasquier. Villars-sous-Mont: Louis Rimo.
Montbovon: Coop. Concordia. Vuadens: Mme Gremaud, négte.

VINS BLANCS et ROUGES
de toutes provenances
POUR LES FANAGES
Transportés à domicile.

J. MORENO, vins, BULLE
— Téléphone N° 176 —



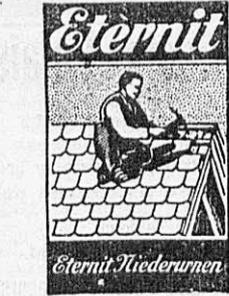
CORS Ooils de Perdris, Verrues, Durillons, Callosités guéris par
1²⁵ fr. CORRICIDE BLANC 1²⁵ fr.
Effet sensationnel.
Nombreuses attestations.
Exigez la marque „**ROSANIS**“
Toutes Pharmacies et Drogueries.

Plans à l'enquête

Sont mis à l'enquête publique les plans de **M. Jean OVERNEY** pour la construction d'une maison d'habitation sur l'article 1417aaaaaaaab du cadastre de Bulle, au lieu dit: „Les Places, vers le Tirage“
Les observations ou oppositions à ce projet sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au lundi 2 août 1926, à midi.
Ville de Bulle.

Vente de terrain à bâtir

Vendredi 30 juillet 1926, de 14 à 15 heures, à l'Hôtel de Ville (1^{er} étage), la Commune de Bulle exposera en vente, par voie de mises publiques la parcelle de terrain à bâtir, articles 995b et 994aaaba du cadastre de Bulle, en Champ Barby, d'une contenance d'environ 820 m².
Bulle, le 20 juillet 1926.
Ville de Bulle.



Etemit
Toitures
Revêtements de façades
Revêtements intérieurs.

Provisions de Voyage
Mercure
134 Succursales

Un Mobilier complet
(à l'état de neuf)

445 Fr. 15 pièces
1 grand beau lit 2 pl. avec literie neuve, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu avec tapis, 1 divan moquette, fauteuil, chaises assorties, 1 table de cuisine et tabourets. (On détaille) Emb. exp. franco. Téléph. 28.96.
F. EVARD,
Rue des 2 Marchés, 5,
Lausanne.

MOTOSACOCHE

Superbe machine, modèle 1923, très peu roulé, franchement revisée, éclairage „Aga“, selle spéciale à céder à bas prix.
S'adr. à **GENILLOU, mécanicien, BULLE.**

Timbres-Poste

Vends importante collection par envoi à choix. Ecire: **Villa GERMAINE, Territet.**

Achat de chevaux

pour abattre et accidents.
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne H. Verrey
Tél. boucher. 92.59, appart. 92.60

A LOUER de suite au village de LA TOUR

deux jolis appartements

de 3 chambres et cuisine avec eau, lumière et jardin.
S'adresser au Bureau de la **Sclerie NESTLÉ.**

A vendre par occasion

1 grand bureau sapin
en très bon état, largeur 1 1/2 m., longueur 1 m. 65, hauteur 96 cm., ayant tiroirs et casiers.
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1519 B.

MYRTILLES

5 kg. frs. 5. — kg. 10, fr. 9.50. franco. — **F. Mantrini**, succ. Crivelli & Co., **Ponte-Cromenaga** (Tessin).

A vendre d'occasion vélo-moto

„**ALCYON**“, en bon état
S'adresser à **M. HEIMSCH**, fabrique de meubles „Gruéria“, **BULLE.**

SOMMELIÈRE

connaissant bien le service et les deux langues, cherche place à Bulle ou aux environs.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 43.677 B.

A VENDRE d'occasion

bureau américain.
S'adr. **Bureau du Journal.**
Abonnez-vous à „La Gruyère“.